



## Aides aux projets

En tant étudiant-es ou diplômé-es du CNSMD de Lyon, vous pouvez prétendre à divers types d'aides financières en soutien à la réalisation de vos projets :

•

### Les bourses cordonnées par l'établissement

- Les bourses ADAMI musique et danse
- Les bourses Mécénat Musical Société Générale (MMSG)
- Les bourses Nguyen-Thien Dao

•

### Autres bourses

- Les soutiens à la mobilité à l'étranger
- Les concours « d'excellence »
- Les aides à la vocation
- Les bourses par discipline musicale
- Les bourses d'enseignement supérieur de l'AMOPA
- Les soutiens aux projets avec des pays arabes ou des pays de la Méditerranée

•

### Autres sources de financement

### **Note importante :**

Renseignez-vous le plus tôt possible auprès du service des relations internationales et aide aux projets des étudiant-es pour connaître les dates butoirs. N'attendez pas le dernier moment !

**Pour toute demande de renseignements :** [bourses.projets@cnsmd-lyon.fr](mailto:bourses.projets@cnsmd-lyon.fr)

## **Les bourses cordonnées par l'établissement**

### **? Les bourses Adami Musique et Danse**



Ces bourses individuelles s'adressent aux diplômé-es de master (disciplines instrumentales, vocales et direction de chœurs) et DNSPD de l'année et des deux années précédentes au moment de l'appel à candidature. Elles sont destinées à permettre à des artistes interprètes



des secteurs de la musique classique et de la musique lyrique et à des artistes danseur-ses (en contemporain et en classique) de suivre des formations ou d'acquérir des moyens destinés à leur perfectionnement, à leur insertion professionnelle, à l'acquisition de nouveaux savoirs ou au développement de leur carrière.

### **Les types de projets soutenus**

Les demandes de bourses ADAMI concernent essentiellement l'acquisition ou la location d'instruments (pour les musiciens), la participation à des stages, master-classes et des formations de spécialisation en France et à l'étranger, des préparations de concours internationaux et des programmes d'auditions ou concours de recrutement.

### **Les démarches à suivre**

L'appel à projet est communiqué aux étudiant-es concerné-es via email, chaque année entre mai et juin, avec un lien pour remplir un formulaire en ligne et la liste des documents à renvoyer.

Pour les musiciens : aux diplômé-es de 2ème cycle en 2019, 2020 & 2021 ou en 3ème cycle (Artist Diploma et Doctorat) - instrumentistes, chanteurs et chefs de chœurs (les diplômé-es en composition et culture musicale ne sont pas concernés)

Pour les danseurs : aux diplômé-es danse de 1er cycle en 2019, 2020 & 2021

### **? Les bourses Mécénat Musical Société Générale (MMSG)**



Elles concernent les étudiant-es en fin de scolarité, essentiellement en master. Il est possible de déposer un dossier de candidature à partir de la troisième année de DNSPM. La commission d'attribution des bourses a généralement lieu fin mars/début avril et les bourses doivent permettre de financer des projets entre septembre à août de l'année universitaire suivante.

### **Les types de projets**

Les bourses MMSG permettent de soutenir des projets, tels que :

- une mobilité à l'étranger (hors Erasmus+ et hors poursuites d'études),
- la participation à des concours internationaux,
- la participation à des stages et académies à forte valeur pédagogique ajoutée,
- des déplacements pour des auditions diverses (orchestres, formations, etc.),



- la réalisation d'un projet « professionnel » (tournée, créations médias, actions pédagogiques, originales...), dans le cadre d'un co-financement,
- un voyage de recherche.

#### Les démarches à suivre

L'appel à projet est communiqué aux étudiant-es concerné-es via email avec un lien pour remplir un formulaire en ligne et la liste des documents à renvoyer. Les dossiers sont présentés une fois par an devant une commission d'attribution qui choisit les projets qui seront soutenus.

La commission d'attribution des bourses 2020 s'est tenue en mars 2020. Le prochain appel à projet sera envoyé en début d'année 2021.

#### Le montant de la bourse

Le montant n'est pas fixe, il est décidé en fonction du projet présenté par l'étudiant. Le montant maximum de bourse pouvant être alloué est 5 000 €.

[Consultez ici l'article sur les boursiers de Mécénat musical Société Générale](#)

#### ? Les bourses Nguyen-Thien Dao

La bourse Nguyen-Thien DAO s'adresse aux étudiant-es musicien-nes et danseur-ses inscrit-es au CNSMD de Lyon qui n'ont pas été ou ne sont pas bénéficiaires d'une bourse de la fondation Nadia et Lili Boulanger. Elle ne concerne que des projets portés par des étudiant-es encore inscrits au CNSMD de Lyon au moment de leur réalisation. Les thématiques prises en compte prioritairement sont **le métissage et les voyages, notamment vers l'Asie**.

#### Les types de projets soutenus

- tout projet en lien avec une ouverture vers d'autres esthétiques ou d'autres cultures, notamment asiatiques
- projets de production artistique originale
- voyages d'étude
- participation à des académies et master-classes

#### Les démarches à suivre

Les étudiant-es éligibles reçoivent un email du CNSMD de Lyon avec le formulaire à remplir courant décembre.

La commission d'attribution des bourses 2020 s'est tenue en mars. Le prochain appel à projet sera envoyé mi-décembre 2020.

#### Autres bourses



## ? Les soutiens à la mobilité à l'étranger

- **Allemagne** : pour les projets de mobilité hors Erasmus+ et les formations linguistiques, consultez les programmes et bourses de :
    - L'[Office franco-allemand pour la Jeunesse \(OFAJ\)](#)
    - L'[Office allemand d'échanges universitaires \(DAAD\)](#) : diverses bourses disponibles dont des [bourses d'études de longue durée pour les artistes \(musique et danse\) et architectes](#).
      - [Bourses pour doctorants et post-doctorants du DAAD](#) (Allemagne), destinées aux :
        - aux doctorant-es, toutes disciplines confondues, souhaitant effectuer **un séjour de recherche de longue durée** en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.
        - aux doctorant-es en **cotutelle**, toutes disciplines confondues, souhaitant effectuer **un ou plusieurs séjours de recherche en Allemagne, échelonnés sur trois années consécutives**, dans un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.
  - **États-Unis** : la bourse [Fulbright](#) est destinée aux étudiants de nationalité française de niveau master ou doctorat qui souhaitent préparer un diplôme de niveau Master ou Doctorat aux Etats-Unis. Elle ne permet donc pas de financer un projet de mobilité aux Etats-Unis dans le cadre d'un échange avec une université américaine partenaire du CNSMD de Lyon. C'est une aide à la poursuite d'études aux Etats-Unis. Pour présenter une candidature, il faut avoir validé au moins 3 années d'études supérieures et avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise. Date limite de dépôt de candidature : **1er décembre 2020**. Durée de la bourse : Une année académique - départ à partir du 1er août 2021 (bourse non-renouvelable).
  - **Pays-Bas** : [Le Réseau Franco-Néerlandais](#) accorde des « **Bourses Éole** », aides financières à la mobilité, destinées à des étudiant-es en master et à des doctorant-es, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas.
- Session Automne 2020 : jusqu'à fin octobre  
- Session Printemps 2021 : lancée d'ici mars
- **Québec** : pour les projets de mobilité, consultez les programme de l'[Office franco québécois pour la jeunesse](#) OFQJ)
  - **Royaume-Uni** : [Programmes de bourses](#)



- **Espagne** : [La Casa de Velázquez](#) (Résidence artistique)?.

La Casa de Velázquez accueille des artistes (architectes, cinéastes, compositeurs, photographes, artistes plasticiens), dont le parcours et la qualité du projet justifient un séjour à Madrid. ? 30 artistes sont accueillis chaque année pour des durées allant de un mois à un an. ? **Période de candidature : du 3 novembre au 4 décembre 2020.**

Pour plus d'informations : consultez le [Guide des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture](#) (France - édition 2019) publié par la [Fondation Interarts](#), [On the Move](#) et [PRACTICS](#).

### ? Les concours « d'excellence »

- Les bourses de la [Fondation d'entreprise du groupe Banque Populaire](#) proviennent d'un mécénat individuel destiné aux jeunes musicien-nes (solistes, compositeur-rices et ensembles) en début de carrière. L'âge limite est de 26 ans pour les instrumentistes, moyenne de 28 ans pour les ensembles, et 40 ans pour les compositeur-rices. Date limite de candidature : **15 octobre 2020.**
- Le Prix [Fondation Safran pour la Musique](#) met chaque année à l'honneur un-e jeune musicien-ne particulièrement virtuose. Prochain appel à projets : **2021.**
- Les [talents ADAMI](#) (dont les révélations classiques) conçoit et produit des opérations et des événements permettant aux artistes-interprètes professionnel-les de démarrer leur carrière dans les meilleures conditions. Ils s'adressent aux jeunes musicien-nes en début de carrière. L'âge limite est de 30 ans. Le dépôt des candidatures 2020 a eu lieu entre le **16 décembre 2019 et le 3 février 2020.**
- [Fondation Nadia et Lili Boulanger](#) : bourses pour aider au financement de la poursuite d'études en France, quelque soit la nationalité de l'étudiant-e entre 20 et 32 ans. Le dossier est à retourner avant **le 1er février 2021** (début du financement en octobre de l'année N+1).
- [Fondation J.L. Lagardère](#) : bourse musicien pour l'aide à la production d'un CD à hauteur de 12 500 euros. Le dossier de candidature à retourner le **6 juin 2020.**

### ? Les aides à la vocation

- [La bourse Déclat de la Fondation de France](#) permettent aux jeunes, entre 18 et 30 ans, à réaliser leur vocation dans leur domaine à hauteur de 7600 euros. Les candidatures sont à retourner généralement **de septembre à novembre. Édition 2020 suspendue (pour l'instant)**
- Toutes les bourses de la Fondation de France : [le « coup de pouce » pour démarrer dans la vie](#)



- [Fondation Marcel Bleustein-Blanchet](#) : bourses destinées aux jeunes français-es actuellement en France ou à l'étranger de 18 à 30 ans pour les aider à réaliser leur vocation dans leur domaine. Les candidatures sont à déposer **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai**.

## ? Les bourses par discipline musicale

- [bourses Raymond et Christiane Berthier](#) : à destination des **violonistes, altistes ou violoncellistes** souhaitant passer un concours international ou assister à une master-class. Seulement une place est disponible par an. Le montant de la bourse s'élève à 2500 euros.
- [bourses d'études Yamaha](#) varient selon les années : les familles d'instruments diffèrent ainsi que les pays pouvant en bénéficier. L'âge des candidat-es ne doit pas excéder 25 ans. Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir le formulaire d'inscription sur le site internet de Yamaha et faire parvenir un enregistrement de deux titres sur CD, DVD ou mini-disque en complément. Date limite de dépôt des candidatures : **30 novembre 2019**. L'instrument concerné en 2019 est le **piano**.
- [bourses musicales du Zonta Club](#) : seules les femmes peuvent candidater à l'obtention des [bourses du Zonta Club](#) délivrées tous les deux ans (années paires). Dossier à déposer avant le 15 mai (tous les deux ans). Il existe deux types de bourses :
  - Bourse musicale ZONTA (4000€) : reconnaître le niveau d'excellence d'une jeune musicienne (entre 17 et 30 ans)
  - Bourse ZONTA jeune talent (2000€) : encourager une jeune musicienne (entre 17 et 30 ans) dont le potentiel et le talent ne permettent pas actuellement de s'imposer face à la candidature ci-dessus.
- [Fondation Marcelle et Robert de LACOUR pour la Musique et la Danse](#) : la Fondation soutient des projets et organise des concours autour du clavecin, du piano forte, de la harpe et de l'orgue, en sélectionnant des réponses à des appels à projets et dotant des concours de composition ou d'interprétation.
- [Audi Talents](#) : le programme Audi talents prime des projets artistiques innovants en art plastique, design, création audiovisuelle, musique à l'image et donne à leurs auteurs les moyens financiers, artistiques et médiatiques de les réaliser puis de les présenter au public. Lancement du prochain appel à projets Audi talents : **janvier 2021 - candidatures jusqu'à la mi-mars**.
- [Pablo Casals International Award for Young Cellists](#) : bourse de poursuite d'études? (6 000 € – 18 000 €) pour des étudiant-es violoncellistes en établissement supérieur d'enseignement musical?. Âge limite : 22 ans?. Prochaine période de candidature : **printemps - été 2021?**.



## ? Les bourses d'enseignement supérieur de l'AMOPA

- [bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage ou d'étude-recherche en France ou à l'étranger](#) : à destination des élèves et étudiant-es de 18 à 25 ans, présentant un sujet d'étude original ou innovant dans les domaines artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique et dont les résultats peuvent être publiés, ou sujet d'étude en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire. Date limite de candidature : **8 février 2021**.

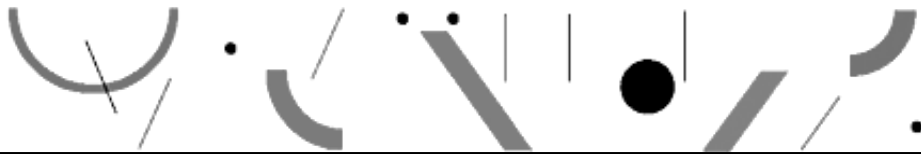
## ? Les soutiens aux projets avec des pays arabes ou des pays de la Méditerranée

- [Fondation Marc de Montalembert](#) : par ses bourses et par le Prix Marc de Montalembert, la Fondation souhaite encourager une meilleure connaissance des cultures de la Région méditerranéenne, particulièrement parmi les jeunes de cette région. Les bourses Marc de Montalembert sont des bourses à projet : elles soutiennent **la réalisation de projets culturels ou liés aux métiers d'art** afin d'aider les jeunes de la Région méditerranéenne à **vérifier leur vocation personnelle** tout en les encourageant à **développer leurs connaissances des cultures et des savoirs de leur région**. Elles sont attribuées chaque années à des jeunes, né-es après le 31 décembre 1992, originaires d'un pays de la Méditerranée et souhaitant réaliser un projet culturel méditerranéen.
  - *Date limite pour demander le formulaire de candidature* : **15 novembre 2019**
  - *Date limite pour l'envoi de la candidature à la bourse 2020* : **31 décembre 2019**
- [Fonds Roberto Cimetta](#) : Le programme de mobilité du Fonds soutient des voyages porteurs d'échanges et de projets à venir. Les zones de provenance ou de destination éligibles sont: le Moyen-Orient, le Monde Arabe, la grande Europe. Le voyage doit permettre un travail en réseau, la coopération et l'échange entre professionnels. L'expérience doit contribuer directement ou indirectement au développement culturel local. Le projet doit démontrer sa continuité.

## Autres sources de financement

Vous pouvez consultez les sites suivants:

- Cité de la Musique - Philharmonie de Paris : [appels à candidatures](#) (bourses, projets, résidences)



- [On the Move - Cultural Mobility Information Network](#)
- [IRMA](#) (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles) : [concours](#), [tremplins et appels à projets](#), etc.
- [Auvergne Rhône-Alpes Spectacle Vivant](#) : [Offres d'emploi](#), [appels à projet](#), [auditions](#), etc.

Il existe d'autres sources de financement possibles selon les projets :

- les sociétés civiles de recouvrement des droits (SACEM, ADAMI, SACD, SPEDIDAM),
- le financement participatif (Kisskissbankbank, Ulule, Commeon, Proarti, etc.)
- les centres culturels des ambassades françaises à l'étranger,
- les ambassades et instituts étrangers en France,
- l'Etat et collectivités territoriales (DRAC, Régions, Municipalités, Métropoles, etc.)
- les mécènes privés, notamment les banques, les facteurs d'instruments, les éditeurs spécialisés, les compagnies aériennes, etc.